

## Entre Saint-Fabien et Le Bic, Bas-Saint-Laurent



### Envergure du projet :

Ce projet englobait la construction d'une nouvelle voie d'accès sur une longueur de 0.3 km afin d'améliorer l'accès au parc et pour se rendre au site du futur pavillon d'accueil. La voie existante, le long du fleuve, a été réaménagée et reprofilée sur une longueur de 0.5 km. Vu l'avènement d'un futur pavillon d'accueil, il fallait concevoir un espace de stationnement. Nous avons donc aménagé un nouveau stationnement pour deux cent treize (213) voitures. Cet espace peut en plus accueillir facilement six (6) autobus lors des déplacements en groupe. Il était important de tenir compte dans nos réaménagements que les travaux s'effectuaient en milieu naturels. Afin de rendre les lieux plus agréables et pour respecter l'environnement où se situe le Parc du Bic, un aménagement paysager et venu rehausser les abords du stationnement ainsi que celles des voies d'accès.

Le drainage des eaux pluviales a été repensé et refait de manière à limiter les impacts que les nouvelles infrastructures

pourraient causer à l'environnement présent. Un petit pont avec un tablier en platelage de pin gris a été construit dans la nouvelle voie d'accès pour passer par-dessus un ruisseau. Le choix d'un pont de bois constituait une meilleure idée qu'un imposant tuyau de béton, car le but du projet était de conserver l'environnement intact de façon à ne pas se sentir en ville, mais bien dans un environnement boisé. Nous avons amené l'aqueduc à partir d'un puits artésien pour la construction future du pavillon d'accueil.

De plus, une piste cyclable traverse le Parc du Bic et relie ainsi le secteur de St-Fabien-sur-Mer au secteur du Bic. Afin de permettre aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité, un tunnel de béton d'une longueur de sept (7) mètres a été construit sous la voie d'accès existante.

### Propriétaire :

Ministère de la chasse et de la Pêche du Gouvernement du Québec

### Année :

1984

### Valeur du projet :

3 000 000 \$ CA

### Services rendus :

Notre firme est intervenue dans plusieurs étapes du projet. Nous avons effectué un relevé topographique complet, conçu les plans et devis et exécuté une surveillance de chantier complète à temps plein. Tout au long de la construction, le point le plus important à respecter a été la nature. L'entrepreneur a fait preuve d'un grand respect envers la faune et la flore des secteurs touchés par les réaménagements.